

Présidente : Association Lionel et les Autres Victimes de la Route  
Madame Pailhès Coralie  
15 La Plazede  
81 240 Lacabarède  
Tél : 06 61 53 94 60  
[coralie.pailhes@orange.fr](mailto:coralie.pailhes@orange.fr)  
<http://lioneletlesautresvictimesdelaroute.fr/>  
<https://lioneletlesautresvictimesdelaroute.fr/justice>

Lacabarède – le : 06janvier 2024.

Préfecture le Sous -Préfet de l'arrondissement de Castres.  
Monsieur Laurent Gandra-Moreno  
16 Boulevard G. Clemenceau,  
BP n°20425  
81108 Castres CEDEX

Courrier en AR

Monsieur le Sous -Préfet de l'arrondissement de Castres,

Je souhaiterais vous rencontrer dans le cadre de l'association Lionel et les Autres Victimes de la Route que je préside.

L'association que je préside a pour but de lutter contre la violence routière. Je note le nombre d'accidents qui augmentent dans le Tarn et battant des records de décès routiers. Ce qui est très incohérents au vu des buts de la prévention routière ; la préfecture, la sous-préfecture et d'autres associations n'arrêtent pas de diffuser.

Le principal but de ma rencontre, et l'accompagnement des familles après un accident.

Il était important de prendre en charge le suivi des familles, cela rentre également dans les buts de prévention routière. Cette dernière ne met pas le suivi des familles dans ses priorités. La famille de la personne qui est décédé, paye ses impôts à la commune et à la région. La famille a le droit d'être accompagné dans des démarches simples mais pourtant très difficiles psychologiquement.

Je suis une maman victime de la route, j'ai perdu mon fils le 4 août 2017 fauché sur son scooter par un conducteur de voiture alcool, drogue, délit de fuite, et ayant un casier judiciaire très fourni. Mon fils n'avait que 17 ans.

J'ai également pris contact avec Monsieur le préfet du Tarn, vous trouverez ci-joint la copie du courrier que je lui ai adressée.

Vous trouverez ci-joint les principaux documents, Protocole d'informations aux familles de victimes. Concernant le sujet des autopsies judiciaires donc je parle en tant que Présidente de l'association il est inadmissible que la France continue brûle des organes humains, suite aux autopsies sans informer et prendre l'avis des familles

Je reste à votre disposition pour des informations complémentaires, je vous adresse également mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2025.

Présidente : Association Lionel et les Autres Victimes de la Route  
Pailhès Coralie